

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communication du Collège communal lors du Conseil communal du lundi 14 décembre 2020

Contact : L.Comminette laurence.comminette@liege.be
GSM : 0474/940.149.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

La Ville de Liège rejoint l'appel de la Déclaration de Paris 2020 et adhère à « Cities race to zero »

Le 4 décembre 2015, les villes du monde entier se réunissaient à Paris en faveur du Climat et le 12 décembre, les Etats signaient de l'Accord de Paris lors de la COP21.

5 ans plus tard, la mobilisation des villes ne faiblit et elles s'engagent à nouveau à continuer à agir rapidement en faveur d'une politique climatique ambitieuse et volontariste.

C'est dans ce cadre, que le Collège a proposé au Conseil que Liège signe la Déclaration de Paris 2020 et rejoigne le réseau « Cities race to zero ».

A travers cette Déclaration, les villes réaffirment leur ambition de maintenir le réchauffement climatique à +1.5° conformément à l'Accord de Paris et s'engagent à respecter une série de résolutions parmi lesquelles :

- Inscrire l'action climatique au centre de l'agenda local, pour atteindre la neutralité carbone et créer une société sobre et équitable ;
- Mettre en place avant 2022, au moins une action climatique inclusive et équitable, tel que le propose le programme « Cities race to zero » ;
- Prendre en compte les préoccupations de la population et notamment de la jeunesse en les associant à la gouvernance des politiques climatiques et en leur rendant des comptes, régulièrement, en toute transparence, et assurer des retours chaque année sur les avancées ;
- Faire émerger une véritable justice climatique pour protéger les plus vulnérables face aux changements climatiques et face à la précarité énergétique.

Nouvelle étape pour la demande de classement de l'areine de la Chartreuse

Le Collège propose au Conseil de rendre un avis favorable sur la demande de classement comme monument du tronçon de l'areine de la Chartreuse comprenant la galerie principale et les ouvrages accessoires (rotices et puits).

L'areine est composée :

- d'une galerie principale et de galeries secondaires creusées directement dans le schiste houiller,
- d'un tronçon connu de la galerie principale, long de +/- 200 m,
- de galeries creusées en pleine roche, couvertes d'innombrables traces des outils de creusement.

Pourquoi une telle demande de classement ?

Aucune arienne, aucun aqueduc souterrain comparable n'est classé en Wallonie. L'arienne a des intérêts techniques et archéologiques préindustrielles et urbains. Elle est le témoin d'un mode urbain d'approvisionnement en eau potable remarquable par sa nature singulière, par l'ampleur de son réseau, par sa permanence au long de 8 siècles au moins. Sans oublier que sa conservation est remarquable et caractéristique de sa typologie.

L'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) considère comme monument, toute réalisation architecturale, sculpturale ou végétale isolée et remarquable, en ce compris les éléments immobilisés par incorporation ou destination et les biens culturels qui en font partie intégrante, notamment l'équipement complémentaire et les éléments décoratifs (article 37° a) du CoPat).

Le Collège, via la Première Echevine en charge du Patrimoine, Christine Defraigne, se réjouit du bon déroulement de ce dossier, primordial de préserver notre patrimoine. Élément essentiel de notre Histoire pour les générations futures. Il représente notre culture, notre civilisation.

Après passage au Conseil communal, le dossier sera transmis, pour analyse, au Gouvernement wallon.

Rapport d'activités de la Commission Femmes et Ville

Le Collège propose au Conseil d'adopter le rapport d'activité 2019-2020 de la « Commission consultative communale Femmes et Ville ».

Pour rappel, la CCFV est chargée de **formuler des propositions et avis** concernant l'égalité des genres sur tous les aspects de la politique locale. Elle se compose de 13 associations, 6 représentant.e.s des groupes politiques, 3 membres à titre individuel, 1 représentant du cabinet de l'Echevine de l'Egalité Femmes-Hommes, Christine Defraigne. Elle se réunit toutes les 6 semaines.

Afin d'éclairer son action, **différents débats** ont eu lieu : la Commission a notamment reçu la Vice-Rectrice de l'Université de Liège, à propos de la politique genrée de l'ULiège, la Présidente du Conseil des Femmes Francophones de Belgique, sur les avancées en matière d'IVG, la Présidente du mouvement pour l'Egalité des genres à propos de l'implantation locale du Gender Mainstreaming et du Gender Budgeting et le Plan de prévention des insécurités urbaines de la Ville de Liège à propos de la campagne du Ruban Blanc et le harcèlement de rue.

La Commission a organisé différents **événements** : la Ministre wallonne du droit des femmes, Christie Morreale, est venue exposer son plan d'action pour la législature, La Commission a sensibilisé le Conseil communal à la problématique des féminicides et apporté son soutien au vote de la Charte européenne sur l'égalité F-H. Elle était présente lors d'événements féministes, dont la Cycloparade liégeoise, et d'autres rassemblements dans la Province.

Cette année, le Covid-19 est venu évidemment perturber ses travaux mais ne les a surtout pas empêchés. Au contraire, la Commission Femmes et Ville a parfaitement joué son rôle dans l'élaboration du **dispositif d'urgence d'aide aux victimes de violences intrafamiliales** durant le confinement « Pharmaciens libraières, mes confident.e.s » qui, rappelons-le, a été mis en place en moins d'un mois dans les 115 pharmacies et 48 librairies indépendantes de la Ville. Les associations ont co-construit ce dispositif avec la police, le CPAS, la Ville et l'ont ensuite nourri. Une extension de ce projet à la Région démontre une fois de plus le rôle pilote joué par Liège.

Pour rappel, cette commission a été créée dans le sillage de la signature de la Charte Egalité Femme-Homme le 17 décembre 2001 par la Ville de Liège. Jeudi aura lieu le 19e anniversaire de cet événement, qui atteste le **rôle pionnier de la Ville**, qui, plus que jamais, continue de jouer son rôle moteur pour promouvoir l'égalité des genres.

Les **perspectives** ne manquent pas : un groupe de réflexion se penchera sur l'importante problématique du harcèlement de rue, quant aux différents groupes de travail (communication, Gender Budgeting, Ville hospitalière genrée) ils poursuivent leur travail et rendront prochainement leurs conclusions. Enfin, la commission a décidé de faire peau neuve et présentera prochainement une toute nouvelle identité visuelle afin d'élargir encore sa visibilité.

La Première Echevine, Christine Defraigne, ainsi que l'ensemble du Collège communal, **se réjouissent du travail qui a été fourni durant cette période particulière**. En présentiel ou à distance, la Commission a tenu son rôle de « laboratoire d'idées » et a mis à profit sa capacité de réseautage en bonne intelligence avec les autorités communales. Le travail se poursuit et ne manque pas sur ces importantes thématiques qui nécessitent, plus que jamais, une approche conjointe avec le monde associatif, la société civile et les organes communaux.

De son côté, la Présidente de la Commission, Marie-Paule Henry, souligne, en se référant à Simone de Beauvoir, que « les droits des femmes ne sont jamais acquis et qu'il suffit d'une crise politique, économique ou religieuse pour qu'ils soient remis en question ». En cette période particulière, comme au-delà, la Commission entend jouer plus que jamais son rôle de vigie !

Cap sur 2021 ; la prochaine réunion est d'ores et déjà prévue début janvier, en présentiel ou en ligne.